

SEANCE DU 25 AOUT 2020

L'an deux-mille-vingt, le 25 août à 19 heures, s'est tenu le conseil municipal de Bréville Sur Mer, légalement convoqué dans la salle polyvalente, sous la présidence de Stanislas MARTIN, Maire.

Date de convocation : 18 août 2020

Étaient présent :

Mmes Marie-Claude HOLLANDE, Chantal LEDESERT, Annick PEYRE, Myriam ROULEAU, Brigitte VAUR.

Mrs Bruno BOUET, Jacques BOUTOUYRIE, Frédéric FORTIN, Mickaël LE HELLOCO, Éric LENGRONNE, Stanislas MARTIN, Jean-Michel POLGE, Denis LAVAT, élus municipaux, et Mme Brigitte GEORGES, secrétaire de mairie

Absent (es) excusé (es) :

Eloïse BABILONI ayant donné procuration à Marie-Claude HOLLANDE

Emeline THEVENIN ayant donné procuration à Bruno BOUET

Secrétaire de Séance : Jean Michel POLGE

Ordre du jour

- Réflexion sur les entrées de Bourg RD135
- Désignation d'un correspondant défense
- Information repas senior
- Entretien cimetière
- Organisation commission urbanisme
- Demande du comité des fêtes
- Information téléphonie et informatique
- Recours en annulation
- Questions diverses

En avant propos, le maire indique que les comptes rendus du conseil municipal sont consultables en affichage à la Mairie, sur le site internet de la municipalité et, en version simplifiée, transmis à la presse. Une copie est remise sur demande en mairie.

Réflexion sur les entrées de Bourg RD135

Exposé par Jean-Michel POLGE de la possibilité de faire des aménagements pour réduire le trafic et la vitesse sur le tronçon RD135 entre la Belle Croix et la Rivière. L'accent est mis sur la nécessité d'envisager les modifications sur un plan global pour ne pas décaler le problème sur d'autres voies non appropriées.

Une commission se réunira afin d'étudier des propositions qui pourraient être soumises au Département propriétaire de la voie.

Désignation d'un correspondant défense

Proposition de nommer Marie-Claude Hollande adoptée à l'unanimité

Information repas des seniors

Chaque année, la commune offre un repas à nos anciens. En raison du vieillissement de la population, le nombre de convive augmente. Il est donc proposé au conseil municipal d'augmenter l'âge à 70 ans. (Pour rappel, on augmente d'une année depuis 2017). A l'unanimité le conseil donne un avis favorable.

Pour 2020, en raison des circonstances sanitaires, un « colis gourmand » en novembre remplacera le repas des seniors.

Entretien cimetière

Il est difficile d'entretenir les passages entre les sépultures en raison du plan sans herbicide. La municipalité organisera une journée citoyenne le 17 octobre 2020 avec appel aux élus et à la population. Si cette initiative rencontre un succès, d'autres journées seront organisées pour favoriser la communication entre Brévillais.

Organisation commission urbanisme

La commission urbanisme se réunira le jeudi 17 septembre 2020 à 18 heures pour examiner les différents projets en cours et organiser un groupe de travail sur l'aménagement du centre bourg.

Demande du comité des fêtes

Le comité des fêtes souhaitent organiser différentes manifestations d'ici la fin de l'année (repas, bourse aux jouets, Beaujolais...)

Monsieur le Maire informe le conseil, qu'en raison des conditions sanitaires, la municipalité va interdire toutes manifestations dans les salles polyvalentes pour l'année 2020. Seules seront maintenues les activités associatives régulières (Gymnastique, Cours d'anglais, peinture...) où la distanciation sociale pourra être maintenue. Un arrêté municipal sera pris en ce sens.

Information téléphonie et informatique

Présentation par Jean-Michel POLGE de la modernisation de notre ensemble téléphonique et informatique à des fins de mises aux normes et de sécurité.

Recours en annulation

Monsieur Desfoux a déposé un recours en annulation concernant le conseil municipal du 2 juin 2020. A l'unanimité le conseil municipal donne mandat au maire pour défendre la municipalité dans ce dossier.

Questions diverses

- La commission communication pour le Brévillais-info se réunira le jeudi 27 août 2020. Une proposition de sortir une version numérique est faite par des conseillers municipaux. La commission mettra en place une démarche pour collecter les adresses mail.

La séance est levée à 19h55